



Les Essentiels

[Nouveau Contenu]



8 et 9 février 2024
PARIS

Parcours vers l'emploi

Les ESAT ont pour mission de professionnaliser les travailleurs en développant leurs compétences par la formation.

L'évolution des publics et des politiques du handicap imposent aux ESAT la mise en œuvre de parcours professionnels de plus en plus innovants et inclusifs (prestation entreprise, mise à disposition, emploi en milieu ordinaire, ...).

Le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 lié au plan de transformation des ESAT renforce la politique d'inclusion en facilitant les parcours vers l'emploi en milieu ordinaire.

- Comment soutenir les travailleurs dans la construction d'un parcours professionnel réaliste ?
- Comment concilier handicap, insertion et inclusion ?

OBJECTIFS

A partir de la présentation de l'ensemble des dispositifs d'emploi existants, cette formation permettra de :

- Appréhender les dispositifs en vigueur favorisant l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés ;
- Évaluer et mobiliser les compétences des travailleurs pour les accompagner dans leur parcours professionnel ;
- Développer des capacités d'expertises pour construire des parcours d'insertion professionnelle réalistes et réussis.

POUR QUI ?

Professionnels chargés d'accompagnement, responsables de soutien, responsables de formation, coordonnateurs de projets, chargés d'insertion, équipes de direction, ...

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de cas concrets, supports pédagogiques : livret d'accueil, présentation interactive, retour d'expérience, témoignage.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, supports papier, tableau blanc et/ou paper-board.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Rappel des obligations réglementaires liées aux missions des ESAT :
 - les missions d'un ESAT
 - le plan de transformation des ESAT : explication des évolutions réglementaires favorisant l'insertion en milieu ordinaire.

2^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 30 :

- Évolution des politiques de l'emploi des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire :
 - L'emploi des personnes en situation de handicap : philosophie des politiques
 - Les services publics de l'emploi et les dispositifs d'insertion professionnelle
 - Les dispositifs en faveur de l'emploi
 - Les compensations financières à destination des employeurs

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Accompagner les projets professionnels en ESAT :
 - professionnaliser pour développer les compétences : moyens et outils
 - comment valoriser et reconnaître les compétences en ESAT : employabilité vers le milieu ordinaire de Travail
 - la formation professionnelle

4^{ème} demi-journée, de 14 h 00 à 17 h 30 :

- Construire un parcours d'insertion/inclusion professionnel réaliste :
 - les critères de construction de parcours
 - la préparation à l'emploi pour le travailleur et l'employeur
 - le maintien dans l'emploi
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Adeline CAILLET, Responsable Service Accompagnement, Spécialiste d'Ingénierie de Formation
ou **Hubert DELMAIRE**, Coordinateur Plateforme Emploi Accompagné Métropole Lilloise à LADAPT



* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.